

VOTRE IP VOUS INFORME ACCOMPAGNEMENT DES TEPOS/TEPCV

TEPOS : Territoire à énergie positive
TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Est-ce pareil ? Non. Mais les deux peuvent tout à fait se compléter.

Un **TEPOS**, c'est un territoire qui vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales («100% renouvelables et plus»). Il intègre par ailleurs la question de l'énergie dans un engagement politique, stratégique et systémique en faveur du développement local. La marque TEPOS est déposée par le CLER, réseau pour la transition énergétique.

Le concept du **TEPCV** est à l'initiative du ministère de l'énergie, il a été introduit dans

la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. Au nombre de 430 au 1^{er} janvier 2017.

Les territoires à énergie positive pour la croissance verte, lauréats de l'appel à initiatives du même nom lancé par le ministère de l'Environnement en 2014, sont des territoires considérés comme territoires d'excellence de la transition énergétique et écologique.

Les collectivités lauréates s'engagent à réduire les besoins en énergie de leurs habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Les territoires proposent un programme global pour un nouveau modèle de

développement, plus sobre et plus économe

TEPOS et **TEPCV** sont tout à fait complémentaires au niveau d'un territoire. L'approche TEPOS caractérise une manière spécifique d'aborder les projets énergétiques dans les territoires, le label TEPCV donne accès à une enveloppe financière pour cofinancer certains projets. L'offre de services spécifique pour l'accompagnement des territoires à Energie positive (TEPOS – TEPCV) engage des actions sur les axes efficacité énergétique, mobilité durable, énergies renouvelables, biodiversité, sensibilisation et éducation à l'environnement.



Enedis, partenaire de confiance et de proximité au service de la performance énergétique des territoires.

« **Énergies renouvelables, mobilité électrique, éco-quartiers, réseaux intelligents, nous étudions avec vous les besoins.** »

Enedis, par sa connaissance et son expertise en matière de distribution de l'électricité, propose un accompagnement de la collectivité territoriale et joue, en ce sens, le rôle d'intégrateur et de facilitateur de la Transition Énergétique

attendu par le Réseau Public de Distribution d'Electricité aux côtés des acteurs économiques, institutionnels et associatifs.

Une gamme de services répondant aux attentes globales des collectivités a été développée par Enedis pour aider les collectivités à la prise de décision dans le cadre de leurs projets :

- la prise en compte concertée des problématiques réseaux,
- les conseils pour l'implantation optimale d'installations

de production d'énergie renouvelable ou de stations de recharge des véhicules électriques,

■ la mise à disposition de données cartographiques et de bilans de consommations et de productions.

Aux côtés des collectivités territoriales Enedis affirme ainsi son ancrage dans le territoire à travers son engagement d'entreprise citoyenne et responsable.

Enedis - Direction régionale Alpes
4 boulevard Gambetta
73000 CHAMBERY
enedis.fr

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



enedis.official



@enedis_alpes



enedis.official

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 euros
R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement